
La République tchèque, prochain pays à sortir du Pacte de l'ONU sur les migrations?

Description

Après Washington, Budapest et Vienne, c'est au tour de Prague d'exprimer ses réticences à l'égard du pacte de l'ONU sur les migrations. Approuvé en juillet 2018 par la totalité des 193 pays membres de l'ONU à l'exception des États-Unis, le texte doit être entériné en décembre. Rejoint par la Hongrie et, depuis le 31 octobre par l'Autriche, le Président américain Donald Trump reproche au pacte de vouloir imposer une politique commune qui va mettre en cause la « souveraineté » des États en matière d'immigration.

Or, le 1^{er} novembre, le Premier ministre tchèque Andrej Babiš a déclaré lors des questions parlementaires que ce pacte ne lui convenait pas et qu'il souhaitait en discuter avec les partenaires de la coalition gouvernementale : « *Personne ne décidera depuis l'extérieur qui peut vivre et travailler dans notre pays. Cela relève uniquement de nos entreprises, de nos institutions et de notre gouvernement. Rien n'a changé dans notre politique, qui consiste à ne pas accepter les migrants en situation irrégulière. Je n'aime pas ce pacte. Il lui manque une définition claire et il pourrait faire l'objet d'interprétations.* » En effet, A. Babiš craint que le pacte rende floue la frontière entre migration légale et illégale. Il proposera donc au gouvernement de s'inspirer des exemples hongrois et autrichien.

Tous ne partagent pas cette posture. Ainsi, Mikuláš Peksa, membre du parti Pirate (opposition), rappelle qu'il serait absurde de « *se mettre la tête dans le sable* » et que mieux vaut tenter de contrôler les flux migratoires.

Petr Kratochvil, professeur à l'Institut de relations internationales de Prague, estime quant à lui que le Premier ministre tente d'instrumentaliser le Pacte : « *Le problème n'est évidemment pas le contenu du document. Je doute même que le Premier ministre l'ait lu. C'est simplement un moyen facile d'accroître sa popularité aux dépens des migrants parce que le titre du document suffit à cela.* » Il note toutefois que, même si la République tchèque sort du Pacte, cela n'aura pas grand impact parce qu'il s'agit d'un texte juridique non contraignant, qui n'introduit pas de nouveaux droits pour les migrants. En revanche, un retrait adresserait un message concernant la place du pays dans le monde.

Sources : Radio Praha, Prague Daily Monitor, Reuters.

date créée

04/11/2018

Champs de Méta

Auteur-article : Céline BAYOU